Cou FRC 96

ADHÉSION

Des Gentilshommes du pays de Conzerans, aux Supplications que la Nobleſſe de Toulouſe a adreſſées au Roi, le 10 Juillet dernier.

Nous ſouſſignés, Gentilshommes du pays de Conzerans, conſidérant avec douleur les funeſtes effets d'un ſyſtême, qui tend à l'anéantiſſement des Loix conſtitutives du Royaume.

Intimément convaincus, que notre ſilence ſeroit criminel aux yeux du Souverain, qui ne veut régner que par les Loix, & qu'il ſeroit regardé comme une lâcheté pour tous les bons Français, nous avons cru devoir au Roi, à la Patrie & à nous-mêmes, d'élever nos voix, & de réunir nos vœux à ceux que la Nobleſſe de Toulouſe a conſignés dans ſes Supplications, afin d'obtenir la révocation des Edits qui ont ſi juſtement alarmé toutes les claſſes des Citoyens, en les privant du ſeul organe qui leur reſtoit pour porter au pied du Trône les cris de la miſere & de l'oppreſſion.

Considérant qu'il se fait chaque jour sous nos yeux des émigrations qui rendent notre pays désert, & vont peupler un Royaume voisin, où ils trouvent un pain qu'un sol aride, surchargé d'impôts leur refuse ; & que depuis le moment où nous sommes privés de nos Magistrats, le désespoir & la misere en augmentent le nombre.

Vivement affectés d'apprendre que des Soldats quittant de toute part leurs Drapeaux, traversent par troupes, & à main armée, nos frontieres, disant qu'ils aiment mieux abandonner leur Patrie, que de devenir les instruments de sa destruction.

Animés par ces motifs, & par ceux qui ont été si bien développés par toutes les Cours du Royaume, & par le Clergé de France, nous sommes convenus d'adhérer aux humbles Supplications de la Noblesse de Toulouse, & de nous joindre à Elle toutes les fois qu'il sera utile d'agir pour le salut de la Patrie.

En Conzerans, le 12 Août 1788.

Delort Baron de Gagean.
Miglos.
Legardeur.
Le Baron de Lingua de Saint-Blanquat.
Le Baron de Taurignan.
Miglos-Dupesqué.
Le Chevalier de Miglos.
De Seguin-Lavelanet.
Meritens.
Delort Baron Dastien.
De Meritens, fils.
Castet-Dubousqué.
Solan Baron de Betmale.
Cazaux de Grenier.
Le Baron de Solan.
De Castet.
Le Chevalier Delort.
Castet de Longua.
De Gerus.
De Castels.
Le Chevalier de Gerus.

Roquemaurel Vicomte du Rouſe.
Roquemaurel.
Le Chevalier de Roquemaurel
De Borret.
Le Chevalier de Borret.
Dugabé.
Dugabé de Touille.
Meritens de Villeneuve.
Dallez de Grenié.
Dallez, fils.
Henri Dallez-Grenié.
Paul Dallez-Grenié.
Jean Dallez-Grenié.
Pontaut de Seriſos.
De Pontaut de Liſle.
Grenier de Salet.
Le Chevalier de Poudelay.
Grenier Dezenon.
Le Comte de Foix-Fabas.
Didier de Grenier, fils.
Laſſalle-Dincamps.
Vervigie de Vignaſſou.
De Vignaſſou, fils.
Le Chevalier de Pontaut.
Dicart de Pontaut Vicomte de Soulan.
Roquemaurel Vicomte de Montegut.
Dougnac de Saint-Martin.
Le Chevalier de Bardies.
Saint-Martin de Bouzigues.
De Labarthe-Laſſogan.
Paillas de Saint Martin.
Caſteras de Seignan.
Le Chevalier de Caſteras.
De Seguin de Saint-Ignan.
Le Baron de Lapaſſe.
Daunous de Roquebrune.
De Seguin de Lavignaſſe.
De Seguin.
Le Chevalier de Seguin.
Belliſſen-Benac.
Falentin de Saintenac.
Le Baron de Miramon.
Morteaux de Bourdette.
Le Chevalier de Pradals.
Meritens de Pradals.
Meritens de Pradals, fils.
Chevalier de Meritens de Pradals de Pujol.
Dupac de Marſolies.
Dupac de Marſolies, fils.
Le Chevalier Dincamps.
De Sirgand.
Le Chevalier de Sirgand.